

Le bureau de l'immigration ouvrira ses portes le 11 mai 2020.

Un rendez-vous est requis pour toutes les demandes !

Pas d'admission sans rendez-vous !

Entrée interdite sans se couvrir la bouche et le nez !

1. Résidence et asile ainsi que tolérance / séjour humanitaire ainsi que déclaration d'engagement et visa de visiteur

Vous pouvez prendre un rendez-vous en utilisant le lien suivant :

<https://www.halle.de/de/Verwaltung/Online-Angebote/Online-Dienste/Terminvereinbarung/Termin-Auslaenderbeh-09051> .

Si vous ne trouvez pas votre demande dans cette liste, veuillez envoyer votre demande par e-mail à auslaenderbehoerde@halle.de. Nous vous répondrons.

Vous ne pouvez amener qu'une seule autre personne au bureau de rendez-vous. Cela signifie que vous devez laisser vos enfants avec quelqu'un d'autre dans la zone d'attente.

Vos documents et formulaire de demande nécessaires doivent être soumis en entier et en copie. Apportez les frais requis ainsi qu'une photo biométrique actuelle. Vous pouvez trouver l'application sous le lien suivant : <https://www.halle.de/Publications/694/33-019.pdf>

Une preuve du rendez-vous réservé doit être apportée au rendez-vous.

2. Récupérer des documents

Pour récupérer des documents, prenez rendez-vous par email :

auslaenderbehoerde-infothek@halle.de

Pour récupérer vos documents, des rendez-vous sont également provisoirement prévus près du bâtiment «Kulturtreff».

Une preuve du rendez-vous ainsi que l'ancien document doivent alors être apportés.

S'il vous plaît soyez à l'heure pour tous les rendez-vous

Un questionnaire de santé doit toujours être rempli avant d'entrer dans les différents services. Vous pouvez trouver le questionnaire de santé ici :

https://www.halle.de/Publications/9183/Gesundheitsfragebogen_fuer_Besucher_innen_frz.pdf

Votre bureau d'immigration